

Date de convocation : 20 novembre 2023Date d'envoi : 20 novembre 2023Date d'affichage : 20 novembre 2023

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 53-2023  
LUNDI 27 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept du mois de novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire.

**Présents** : 21 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, LIOUTIER Pascale, JABRY Alain, CADET Dominique, BOUDON Alain, ALLIX Jean-Marie, BENOIT Nadine, MARTIN Marie-France, BOIRON Yves, ROURE Christine, MAZON Elisabeth, MOURARET Sophie, VACHERESSE Marc, CHARRE Béatrice, ROBERT Sonia, FARJON Philippe, COMPERE Philippe, GIMON Jean-Paul, MARION Martine.

**Absents ayant donné procuration** : 2 - MATHON S. à ALLIX J. M., SCOTTO DI VETTIMO S. à GIMON J. P.

**Secrétaire de séance** : VACHERESSE Marc.

**OBJET : Demandes de subvention – Aménagement et végétalisation du délaissé de l'ancien stade de la Mure**

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le plan d'aménagement et de végétalisation de l'ancien stade de la Mure.

Cet espace libre, situé à proximité immédiate du terrain multisports et du centre Village, serait aménagé afin de créer un îlot de fraîcheur facilement accessible et diminuer ainsi l'impact du réchauffement climatique. Du mobilier urbain viendrait compléter cet espace afin de permettre au plus grand nombre de profiter de ce poumon vert. L'équipement du terrain multisport serait complété par la mise en place d'un filet pare-ballon afin de délimiter les usages.

Le montant total des travaux est estimé à la somme de 102 211,30 € H. T. (122 653.56 € TTC).

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la transition écologique dans les territoires par la renaturation de la commune et pourrait bénéficier du concours :

- du Département, dans le cadre du soutien à l'investissement local du dispositif ATOUT RURALITE ;
- du Fonds Vert ;
- de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) dans le cadre de l'Aide à l'Investissement des Communes 2024-2026.

Le plan de financement de l'opération serait le suivant :

Travaux d'aménagement de la surface .....	41 946.00 €
Aménagement des espaces verts .....	32 340.30 €
Mobilier urbain-Jeux enfants.....	17 980.00 €
Filet pare ballons .....	9 945.00 €
<b>Total dépenses de l'opération H. T.....</b>	<b>102 211.30 €</b>
Département (40 %) .....	40 884.52 €
Fonds Vert (20 %).....	20 442.26 €
Subvention CCBA (20 %) .....	20 442.26 €
Autofinancement communal H. T. (20 %) .....	20 442.26 €
<b>Total recettes de l'opération H. T.....</b>	<b>102 211.30 €</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Approuve les travaux à intervenir pour l'aménagement et la végétalisation du délaissé de l'ancien stade de la Mure.
- Adopte le plan de financement présenté ;

- Sollicite l'aide du Département dans le cadre du soutien l'investissement local du dispositif ATOUT RURALITE ;
- Sollicite l'aide du Fonds Vert ;
- Sollicite l'aide de la CCBA dans le cadre de l'aide à l'investissement des communes 2024-2026 ;
- Autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

**Le Secrétaire de séance,  
Marc VACHERESSE**



**Le Maire,  
Philippe ROUX**

